

SECTION 1 - IDENTIFICATION	
<b>Identificateur du produit:</b>	<b>GLASS-KLEEN</b>
<b>Code du produit:</b>	
<b>Usage du produit/Description:</b>	Nettoyant pour vitres
<b>Nom chimique :</b>	Mélange
<b>Identificateur du fournisseur:</b>	<b>SAVONS EVY</b> 3460 39e Avenue, Montréal, QC H1A 3V1 514-642-9920
<b>Identificateur du fabricant :</b>	<b>SAVONS EVY</b> 3460 39e Avenue, Montréal, QC H1A 3V1 514-642-9920
<b>Numéro de téléphone d'urgence:</b>	CANUTEC 613-996-6666
SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS	
<b>Classification</b>	Liquide inflammable 2 Toxicité aiguë - orale 4 Danger par aspiration 1 Irritation cutanée 2 Irritation oculaire 2B Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; Irritation des voies respiratoires 3 Toxicité pour la reproduction 2 Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique 1
<b>Mention d'avertissement</b>	<b>DANGER</b>
<b>Mention de danger</b>	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H320 Provoque une irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.
<b>Conseil de prudence - prévention</b>	P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. P280 Porter des gants de protection /des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
<b>Conseil de prudence - réponse</b>	P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser mousse anti alcool, mousse chimique, poudre chimique, CO2 pour l'extinction. P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P330 Rincer la bouche. P331 Ne PAS faire vomir.



<b>Conseil de prudence - stockage</b>	P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
	P321	Traitement spécifique: Bien laver à l'eau et au savon.
	P332+P313	En cas d'irritation cutanée: demander un avis médical/Consulter un médecin.
	P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
	P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P337+P313	Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
	P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
	P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
	P308+P313	EN CAS d'exposition prouvées ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
	<b>Conseil de prudence - élimination</b>	P321
	P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
	P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
	P405	Garder sous clef.
	P501	Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales, provinciales et fédérales.

### SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients dangereux	No. CAS	% (poids)
Éthanol	64-17-5	7 – 13%
Butoxy-2 éthanol	111-76-2	3 – 7%

\*DÉCLARATION SECRET INDUSTRIEL : La concentration exacte de la composition a été retenue comme secret industriel.

### SECTION 4 - PREMIERS SOINS

#### Inhalation:

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### Contact cutané:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

#### Contact oculaire:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.

#### Ingestion:

NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

#### Note au médecin:

Le produit contient du méthanol, une substance toxique si consommé ayant des effets graves sur la vision ainsi que la mort. Cependant, ce produit contient également l'antidote reconnu, l'éthanol. L'éthanol non absorbé devrait être enlevé par lavages gastriques pratiqués après intubation du patient pour prévenir l'aspiration pulmonaire. Éviter l'administration de médicaments presseurs ou l'administration excessive de fluides.

### SECTION 5 - MESURES EN CAS D'INCENDIE

<b>Agents extincteurs appropriés:</b>	En cas d'incendie: Utiliser mousse anti alcool, mousse chimique, poudre chimique, CO2 pour l'extinction.
<b>Agents extincteurs inappropriés :</b>	Un jet d'eau direct peut disperser le produit.
<b>Produits combustion dangereux :</b>	Oxydes de carbone, fumée âcre.

<b>Équipement de protection :</b>	Équipement de lutte contre les incendies incluant un appareil respiratoire autonome approuvé NIOSH.
<b>Précautions spéciales:</b>	Retenir les eaux d'écoulement. Éviter l'infiltration dans les égouts ou dans les cours d'eau. Utiliser eau vaporisée pour refroidir les contenants. Les vapeurs peuvent voyager et s'enflammer au contact de sources d'ignition.

**SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

**Protection personnelle:**  
Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8). Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel.

**Intervention en cas de déversement/nettoyage:**  
Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.

**Précautions environnementales:**  
Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

**SECTION 7 - MANUTENTION ET STOCKAGE**

**Procédures de manutention sécuritaire:**  
Les contenants doivent être identifiés correctement. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Maintenir le récipient fermé s'il n'est pas en utilisation. Les contenants vides peuvent contenir des résidus et doivent être manipulés comme résidus dangereux. Observer de bonnes pratiques d'hygiène avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit ou à proximité. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

**Exigences en matière de stockage:**  
Stocker dans un endroit bien ventilé. Stocker à l'écart des produits incompatibles. Garder les récipients fermés.

**Matières incompatibles :**  
Agents oxydants forts, acides, alcalins.

**SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Limites d'exposition :**

Ingrédients	CAS	Source	Valeur
Éthanol	64-17-5	CSST	VEMP 1000 ppm (1880 mg/m3)
		CSST	DIVS 3300 ppm
		NIOSH	VEMP 1000 ppm (1900 mg/m3)
		OSHA	VEMP 1000 ppm (1900 mg/m3)
Butoxy-2 éthanol	111-76-2	CSST	VEMP 20 ppm (97 mg/m3)
		NIOSH	DIVS 700 ppm
		ACGIH	VEMP 20 ppm

**Mesures d'ingénierie:**  
Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants inférieures aux limites d'exposition.

**Protection des voies respiratoires:**  
Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues.

**Vêtement et équipement de protection:**  
Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti-éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

**Commentaires sur l'hygiène générale :**  
Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

**SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>Apparence:</b>	Liquide transparent, mauve pâle.
<b>Odeur :</b>	Alcool.
<b>Seuil de l'odeur:</b>	Non disponible.
<b>pH tel quel</b>	7.0 – 8.0
<b>Point de fusion:</b>	Non disponible.
<b>Point initial ébullition:</b>	Non disponible.
<b>Point d'éclair:</b>	< 53°C
<b>Taux évaporation (acétate de butyle = 1):</b>	Non disponible.
<b>Inflammabilité:</b>	Liquide et vapeurs très inflammables.
<b>LIE:</b>	Non disponible.
<b>LSI:</b>	Non disponible.
<b>Tension de vapeur:</b>	Non disponible.
<b>Densité de vapeur (air=1):</b>	Non disponible.
<b>Densité relative:</b>	0.90
<b>Solubilité:</b>	Soluble.
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non disponible.
<b>Température auto-inflammation:</b>	Non disponible.
<b>Température de décomposition:</b>	Non disponible.
<b>Volatiles:</b>	450 g/L (0.50 Kg/Kg)
<b>Viscosité:</b>	< 50 cPs

**SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Stabilité et réactivité :</b>	Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
<b>Polymérisation:</b>	Non.
<b>Conditions à éviter :</b>	Utilisation avec matières incompatibles. Tenir éloigné des sources d'ignition et de la chaleur excessive.
<b>Matières à éviter :</b>	Agents oxydants forts, acides, alcalins.
<b>Produits de décomposition dangereux :</b>	Oxydes de carbone.

**SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

<b>Données toxicologiques:</b>				
<b>Ingrédients dangereux</b>	<b>No. CAS</b>	<b>%</b>	<b>DL<sub>50</sub> (voie, espèce)</b>	<b>CL<sub>50</sub> (espèce)</b>
Éthanol	64-17-5	7 – 13%	7060 mg/kg, oral, rat 20000 mg/kg, cutané, lapin	31623 ppm, 4h, rat
Butoxy-2 éthanol	111-76-2	3 – 7%	CL50 1474 mg/L, 96h CE50 1550 mg/L, 48h CE50 1840 mg/L, 72h	Oncorhynchus mykiss Daphnia magna Pseudokirchneriella subcapitata
<b>Voie d'administration</b> <b>Inhalation, cutané, oculaire, ingestion.</b>				
<b>Effets de l'exposition de courte durée (aiguë) :</b>				
<b>Inhalation:</b>	Sensation de brûlure au niveau de la gorge, du nez et des voies respiratoire. Étourdissement, faiblesse, fatigue, nausée et vomissement.			
<b>Peau:</b>	Irritant léger.			
<b>Yeux:</b>	Irritant oculaire sévère. Les vapeurs peuvent irriter les yeux. Conjonctivite bénigne, rougeur, douleur, larmolement.			
<b>Ingestion:</b>	Contient du méthanol, une substance toxique lorsqu'il est consommé, connu pour avoir provoqué la cécité et la mort. L'ingestion d'éthanol peut provoquer des étourdissements, de la faiblesse, de la fatigue, une diminution des facultés, des réflexes amoindris, de l'euphorie, des malaises abdominaux, de la nausée, le vomissement, une démarche chancelante, un manque de coordination et le coma.			
<b>Effets de l'exposition de longue durée (chronique) :</b>				
<b>Inhalation:</b>	Aucune donnée.			
<b>Peau:</b>	Une exposition répétée ou prolongée pout entraîner une dermatite ou l'érythème.			
<b>Yeux:</b>	Aucune donnée.			

<b>Ingestion:</b>	L'exposition orale chronique à l'éthanol peut entraîner le développement d'une lésion hépatique progressive accompagnée d'une fibrose.
<b>Cancérogénicité (CIRC) :</b>	Butoxy-Éthanol, Groupe 3 : Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'Homme
<b>Tératogénicité:</b>	Fétotoxique, tératogène chez les animaux.
<b>Mutagénicité:</b>	Aucune donnée.
<b>Organe cible:</b>	Foie, yeux, poumons, système nerveux central.
<b>Conditions aggravées par l'exposition :</b>	Peut aggraver une lésion hépatique.



**SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

Ingrédients dangereux	No. CAS	%	Valeur	Espèce
Éthanol	64-17-5	7 – 13%	CL50 > 10000 mg/L, 96h CL50 > 13400 mg/L, 96h CE50 1000 mg/L, 96h	Oncorhynchus mykiss Pimephales promelas Chlorella vulgaris
Butoxy-2 éthanol	111-76-2	3 – 7%	CL50 13200 mg/L, CL50 28100 mg/L, 96h CL50 15400 mg/L, 96h CE50 24500 mg/L, 48h CE50 7.1 mg/L, 48h	Oncorhynchus mykiss Pimephales promelas Lepomis macrochirus Daphnia magna Selenastrum capricornutum
<b>Persistance et biodégradation :</b>	Non disponible			
<b>Potentiel bioaccumulation:</b>	Non disponible			
<b>Mobilité dans le sol:</b>	Non disponible			
<b>Autres effets nocifs :</b>	Non disponible			

**SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT**

<b>Conditions d'entreposage et de manutention des déchets :</b>	Entreposer les matières pour élimination et les emballages contaminés tel qu'indiqué à la section 7 Manutention et entreposage.
<b>Méthodes d'élimination :</b>	L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

**SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Numéro ONU	Désignation officielle	Classe	Groupe emballage	Placard
UN1992	LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE N.S.A. (Éthanol) P.É<53°C	3 (6.1)	II	
QUANTITÉ LIMITÉE : 1 L				
<b>Précautions spéciales:</b>	Tenir éloigné des sources d'ignition et de la chaleur excessive.			
<b>Dangers environnementaux:</b>	Aucun.			

**SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

<b>Renseignements sur la loi canadienne de la protection de l'environnement (LCPE) :</b>	Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.
<b>Autres :</b>	Les composants de ce produit sont répertoriés dans la liste TSCA ou en sont exempts.

**SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS**

<b>Préparée par:</b>	Laboratoire Campeau Inc. 61 rue Des Menuisiers, Local 106 Sainte Anne Des Plaines, Qc, J0N1H0
<b>Numéro de téléphone:</b>	(514) 642-6669
<b>Date :</b>	1er novembre 2024

<b>Version:</b>	1.0
<b>Abréviations:</b>	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA	American Industrial Hygiene Association
CAS	Chemical Abstract Service
CL / LC	Concentration létale /Lethal concentration
DL / LD	Dose létale / Lethal dose
IARC	International Agency for Research on Cancer
LES	Liste extérieure des substances (NDSL)
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible ExposureLimit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
USEPA	United States Environmental Protection Agency
WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Les Distributions CNET ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.